

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Trois mois : 16
Poste : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

27 Septembre 1882.

Chronique générale.

LA GRACE DE MESCHINO.

La lâcheté républicaine ne cesse d'infliger à notre patrie de nouvelles humiliations. Tandis que la presse transalpine protestait avec violence contre la conquête de la Tunisie par nos troupes, et jetait l'insulte aux armées de la France à Tunis, un de nos soldats était assailli, maltraité, désarmé par un Italien nommé Meschino.

République s'est résigné de fort mauvaise grâce à gracier Meschino.

En vérité, les Italiens auraient bien tort de se gêner, et nous ne voyons pas trop pourquoi ils n'assommeraient pas de temps à autre quelques-uns de nos soldats, ne serait-ce que pour obliger M. Jules Grévy à manifester sa clémence.

« Les royautés n'ont qu'à montrer les dents pour que notre République montre le dos », s'écrie une feuille radicale; « la consigne est d'obéir, quelque ignominie qu'on impose, quelque bassesse qu'on commande ».

Ainsi parlent des républicains de leur République, et nous n'aurions rien à ajouter à leur jugement, si nous n'avions le devoir de protester contre des « ignominies » et des « bassesses » dont la honte rejaillit sur notre patrie.

La présence à Saint-Étienne des membres du congrès ouvrier produit dans la population laborieuse une effervescence qui a éveillé l'attention de l'autorité. Des mesures ont été prises pour que l'ordre ne soit point troublé.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des placards révolutionnaires, portant les signes symboliques du compagnonnage, ont été apposés dans plusieurs localités des environs d'Autun. C'est un appel aux ouvriers de la région pour le jour où seront jugés leurs « frères de Montceau-les-Mines ».

Arabi-Pacha a adressé à M. Grévy une longue lettre dans laquelle il demande l'appui de la France pour le soutenir contre l'implacable vengeance des Anglais.

La France militaire annonce que le général Berge vient d'être puni disciplinairement de la non-activité par retrait d'emploi et révoqué de son commandement, pour avoir violé les ordres du ministre de la guerre,

qui interdisaient d'apporter des modifications au règlement du 12 juin 1875 sur les exercices, les manœuvres et le combat de l'infanterie.

M. le général Berge avait été appelé en 1871 au ministère de la guerre, en qualité de directeur de l'artillerie, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1877.

Parmi les jurés de la Seine se trouve un M. Fontaine. Ce personnage est l'ancien directeur des domaines de la Commune, celui-là même qui présida au déménagement de la maison Thiers. Fontaine revient de la Nouvelle-Calédonie.

Par une circulaire confidentielle aux préfets, le ministre de l'instruction publique vient de faire interdire à tous les instituteurs d'écrire dans les journaux et de s'occuper de politique par la voie de la presse. Toute infraction à cette décision ministérielle entraînera, pour la première fois, suspension des fonctions avec privation de traitement; en cas de récidive, la révocation sera prononcée.

On lit dans Paris :

« Pauvre Louise Michel ! La Seine-et-Oise ne lui réussit pas.

Il y a huit jours, à Saint-Germain, on lui attachait un chat empaillé aux pans de sa robe. Hier, la ville de Versailles ne s'est pas montrée plus clémente envers la grande citoyenne.

C'était une réunion anarchiste; un monde fou. Tous parlent à la fois; il s'agit de savoir ce que c'est qu'une révolution, une bonne révolution, une vraie révolution, là, quelque chose comme une révolution sociale.

Toutes les révolutions qui n'ont été que politiques sont insuffisantes. Ce qu'il nous faut, dit Louise, la grande Louise, c'est la révolution sociale.

— Comprends pas ! interrompt un auditeur.

Mais le citoyen Godard qui a compris, lui, veut expliquer et il explique.

— D'ailleurs, fait-il, sans les révolutions antérieures, vous seriez encore des serfs.

— Et vous, vous êtes un daim ! Le coup de pistolet de Lagrange n'a rien été auprès de ce mot. La salle trépigne.

On veut sortir, on se bouscule, on s'étouffe. Enfin on sort sur l'air de la Mère Michel.

La grande citoyenne, accompagnée jusqu'à la gare par ce charivari, s'est retirée dans un wagon.

C'était fête dimanche à Rozoy (Seine-et-Marne), à l'occasion du comice agricole. Pendant la distribution des récompenses, un violent orage a éclaté. A ce moment même, M. Plessier, député de Coulommiers, portait un toast à l'agriculture.

Voici de quelle façon burlesque un journal de la localité en rend compte :

« Au plus fort de la tempête, M. Plessier, député de Coulommiers, s'est levé, et d'une voix qui dominait le tonnerre, a porté un toast à l'agriculture, mère nourrice des peuples sédentaires ou nomades.

» La tête énergique de l'orateur, illuminée par la lueur des éclairs, sa parole imposante, ses gestes grands comme le sujet qu'il avait l'honneur de traiter, toutes ces choses ont donné à son toast, modeste en apparence, la physionomie d'une splendide et grandiose improvisation. »

Vous le voyez, Joseph Prudhomme n'est pas mort !

LES VENDÉENS A FROHSDORFF.

Nous empruntons à l'Union des extraits de l'intéressant récit du voyage et du séjour de la députation vendéenne à Frohsdorff :

Les délégués vendéens représentant toutes les classes de la société avaient, depuis longtemps, prié M. de Baudry-d'Asson, leur

sur la porte duquel une carte jaunie portait comme renseignement :

Leçons de musique. — Chant. — Piano.

Un vrai nid de professeurs que ce numéro 115 du boulevard du Prince-Eugène !

La fillette s'arrêta, étonnée de cette sorte de plainte; puis, ne l'entendant pas se renouveler, reprit son ascension.

Alors, la porte s'entr'ouvrant, une voix lamentable prononça distinctement :

— Vous, qui montez... ayez donc la charité d'aller au moins chercher la concierge. Je ne peux cependant pas mourir tout seul !...

Jeanne, bouleversée, faillit laisser échapper le bol de café, mais, bonne encore plus que timide, elle se retourna, déjà prête à rendre le service demandé.

Dans l'obscurité relative de l'escalier, elle distingua une forme masculine, maigre, hâve, ployée dans une robe de chambre usée, qui se tenait appuyée au chambranle de la porte.

— J'y vais, monsieur, j'y vais, fit-elle avec empressement.

Et, pour rendre sa marche plus libre, elle s'appretait à déposer son léger fardeau, lorsqu'à sa prodigieuse surprise, la forme maigre, avançant de longues mains pâles, prit dans les siennes le bol de café et l'avalait glougloument.

— Ah ! par exemple ! ne put-elle se défendre de s'exclamer.

L'homme buvait toujours. Lorsqu'il eut tari la dernière goutte, une inexprimable satisfaction se fit jour dans son accent.

— Pardon... merci, jeune fille. Si vous saviez le bien que cela m'a fait !... J'ai la fièvre, voyez-vous, une fièvre ardente !... Et cela calme.

Jeanne, très-troublée, reprit le bol vide et balbutia :

— Je vais vous chercher quelqu'un, monsieur, car vous paraissez bien malade.

Elle dégingola comme une flèche jusqu'à la loge où la concierge, enveloppée de fumée de bois vert, essayait de faire cuire une poignée de fèves dures comme des cailloux.

— Madame, fit-elle timidement, le locataire du troisième vous demande, il paraît malade... il est tout seul.

— Oh ! oui, répondit la dignitaire du cordon avec insouciance, je sais ce que c'est : un meurt de faim ! Ne vous inquiétez pas de ça, mademoiselle Jeanne.

— Il m'a prié de venir vous chercher.

— Il a le temps de m'attendre, alors.

— Mais, madame, je vous assure qu'il paraît avoir bien besoin de secours.

— Qu'il s'adresse ailleurs. J'ai assez longtemps fait son ménage à l'œil... C'est le tour des autres,

Feuilleton de l'ECHO SAUMUROIS.

La Vengeance de Geneviève

PAR MME CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE III

Un matin, Jeanne descendit en courant, son pied vif effleurant à peine les marches : il s'agissait d'épargner aux jambes raidies de la vieille Marianne l'ascension des quatre étages : elle volait.

Le café de M^{me} Outier, c'était sacré !... Paris pouvait être investi, se rendre, brûler ou crouler, qu'importait à la pauvre dame ?... Il lui fallait sa boisson favorite. On s'ingéniait à la lui procurer.

La poudre parfumée, si goûtée des amateurs, n'existait plus dans la ville qu'à l'état de souvenir ; mais la chimie inventait, pour les grosses bourses, quelque chose d'assez ressemblant aux grains du caféier.

Pour les petites bourses, un industriel du quartier fabriquait, dans de l'eau tiède, avec un mélange de chicorée avariée et de râclure de vieux bois, une boisson insipide, qui n'avait du café que l'apparence extérieure : les délices de M^{me} Outier ! Jeanne se fit servir l'étrange breuvage, moins

étrange après tout que certaines compositions alimentaires de cette époque, et, tenant avec précaution le bol qui le contenait, remonta l'escalier difficile, espérant n'être point entendue de sa mère.

Ces sortes de courses étaient rares pour la fillette, que Geneviève gardait précieusement à l'ombre du logis, comme une fleur rare dont l'air parisien ne devait point ternir l'éclat.

Ce matin-là, M^{me} Carvès ne se doutait pas de l'escapade. Marianne seule la soupçonnait ; mais la vieille servante et l'enfant s'entendaient si bien ! Cela datait de quelques années.

Quand Geneviève à demi morte vint échouer de Suisse à Paris, Julienne adopta la jeune mère, et Marianne l'enfant.

Marianne se prit de passion pour Jeanne, qui grandissait au milieu de la tendresse de toutes ces épreuves.

Faire plaisir à M^{me} Outier était une joie pour la fillette. Épargner une fatigue à Marianne était aussi un petit bonheur. Toutefois, elle accélérât sa marche le long des degrés, le café chaud dans la main, car la prudente mère n'aurait pas manqué de blâmer cette sortie.

Comme elle franchissait le palier du troisième étage, elle entendit un appel faible, d'abord, bientôt répété par une voix que faisait trembler l'inquiétude ou l'irritation.

L'appel semblait sortir d'un appartement clos,

député, de les accompagner à Frohsdorff pour les présenter à M. le comte de Chambord. Cette députation, chargée en même temps de porter au Roi et à la Reine les adresses du banquet de Challans, arrivait à Vienne le mardi 19, à cinq heures du matin.

A l'hôtel de l'impératrice Elisabeth, nos amis trouvaient une lettre de M. le comte de Blacas, leur annonçant que le Roi se faisait une fête de les recevoir le jour même de leur arrivée, et que M. le comte René de Monti viendrait les prendre à neuf heures et demie du matin, pour les conduire à Frohsdorff.

Oubliant la fatigue d'un parcours interrompu de trente-six heures, les Vendéens se préparèrent à suivre à la résidence royale le jeune et sympathique secrétaire.

Son arrivée venait à propos adoucir les amertumes patriotiques de leur voyage à travers l'Allemagne.

Entendre parler français à quatre cents lieues du pays, rencontrer pour leur souhaiter la bienvenue un Breton, l'héritier d'un des noms les plus chers aux royalistes, c'était pour les Vendéens une bien grande joie.

La voie ferrée ne va pas jusqu'à Frohsdorff.

Quatre voitures de la maison du Roi attendaient les voyageurs à Neustadt.

Ils arrivaient vers trois heures après-midi à la grille du beau domaine où les révolutions ont exilé l'auguste Chef de la Maison de France, et dans la solitude duquel Henri V, les yeux sans cesse tournés vers la patrie, attend impatiemment l'heure bénie où Dieu lui permettra de relever la fortune et l'honneur de la nation très-chrétienne.

C'est le comte de Blacas qui reçut la députation vendéenne.

Avec cette courtoisie qui fait de ce digne serviteur de l'exil l'un de nos gentilshommes les plus distingués et les plus aimés, il fit savoir aux délégués qu'ils étaient tous les hôtes du Roi, que Monseigneur daignait leur accorder audience, dans une heure, aussitôt qu'ils auraient pris possession des chambres qui leur étaient destinées sous le toit même du Roi.

Enfin, le moment depuis si longtemps désiré est arrivé ! M. de Baudry-d'Asson est introduit dans le cabinet particulier du Roi et présenté à Sa Majesté par M. le comte de Blacas. Une demi-heure après, la députation tout entière entre dans le salon de réception, où le député de la Vendée était allé la rejoindre. M. Pajot, le brave et fidèle Maréchal, porté déployée la bannière de soie blanche sur laquelle les dames vendéennes ont brodé l'écusson aux armes de France avec cette inscription en lettres d'or :

LA VENDÉE AU ROI !

A ses côtés, ses compagnons de voyage, comme lui pénétrés d'une inexprimable émotion, attendent immobiles, le regard fixé sur la porte à deux vantaux par laquelle va paraître le descendant de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV. Il se passe un instant de silence solennel ; les visages pâlisent et chacun entend les battements de

son cœur dans sa poitrine oppressée. La porte s'ouvre ; elle donne passage au comte de Blacas, qui s'efface aussitôt, et dit d'une voix ferme :

« Le Roi ! »

Tête nue, le regard lumineux, le visage bienveillant, M. le comte de Chambord s'avance vivement vers ses hôtes ; il prend la main de M. Pajot et dit :

« Ah ! mes amis, mes braves Vendéens, combien je suis heureux de vous voir ! Vous m'avez donné déjà bien des consolations à travers les tristesses des jours que nous traversons ; merci de votre fidélité, merci de votre dévouement et de votre affection ! Vous n'avez pas eu la patience d'attendre mon retour en France pour saluer le Roi ; je vous en exprime ici ma vive gratitude.

« J'apprécie les sacrifices personnels que s'est imposés chacun de vous pour venir de si loin, à l'étranger, m'apporter, dans l'exil, le témoignage de votre inaltérable fidélité à la monarchie légitime. Courage et persévérance, mes amis, nos épreuves patriotiques touchent à leur terme. Croyez-moi et redites-le bien haut : les événements marchent vite ; nous approchons de l'heure du salut. Chaque instant accroît ma confiance dans le succès de la mission providentielle qui m'incombe, et je suis prêt, entendez-le bien, à remplir, quoi qu'il arrive, dans toute leur étendue, les devoirs sacrés que m'imposent ma naissance et les malheurs de ma patrie.

« Continuez, multipliez encore, dans toutes circonstances, les manifestations de votre foi royaliste. Suivez et secondez de toutes vos forces les initiatives et l'action de votre député, M. de Baudry-d'Asson.

« Non, la France ne périra pas, et, Dieu aidant, elle reprendra bientôt le cours glorieux de ses destinées traditionnelles ! »

Entraînés par l'ardeur des paroles énergiques du Roi de France, les Vendéens, dans un élan d'espérance patriotique, répondirent par l'acclamation : « Vive le Roi ! »

La députation remit alors au Roi l'adresse qu'elle avait, le 19 août, soumise aux sept mille convives du banquet de Challans. Le Roi s'en montra fort touché et chargea nos excellents amis de remercier, en son nom, tous ceux qui avaient, de leurs deniers, de leur travail et de leur présence, coopéré à cette splendide manifestation.

Il reçut ensuite, des mains de M. Pajot, la bannière vendéenne et la remit à M. le comte de Blacas, pour qu'elle fût placée dans la chapelle du château de Frohsdorff.

Passant de l'un à l'autre de ses visiteurs, le Roi eut pour chacun d'eux un mot des plus aimables.

Cette revue faite de chacun des membres de la députation, le Roi dit :

« Messieurs, je vous retiens tous à dîner et vous garde sous mon toit jusqu'à demain, au départ de votre train pour Vienne. »

Le soir, à la table du Roi, prenaient place avec lui : la Reine, LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Bardi, une des dames d'honneur de la Reine, M. le comte de Bla-

cas, M. le comte René de Monti et les heureux hôtes de la maison royale.

A la fin du dîner, le Roi se leva, et, la coupe à la main : « Aux Vendéens ! » dit-il.

Tous répondirent : « Les Vendéens reconnaissants boivent au Roi de France et à la Reine de France ! »

Au salon, les hôtes du Roi furent de nouveau présentés à la Reine. C'est alors que M. Armand de Baudry-d'Asson fils offrit à Madame, au nom des Vendéens, l'adresse signée au banquet de Challans. Madame fut très-touchée de ce témoignage de fidélité de la part des femmes vendéennes, et elle chargea celui qui avait été désigné par la députation pour lui offrir l'adresse de porter aux Vendéennes organisatrices du banquet de Challans ses plus sincères remerciements.

On a dit souvent : « Ah ! si la France connaissait le Roi ! »

Nos amis disent depuis cette inoubliable soirée :

« Quel malheur que la France ne connaisse pas la Reine ! » Sa bonté, sa douceur, son amabilité laissent à tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher une sorte d'enthousiasme mêlé d'attendrissement.

A chacun, la Reine fit don de sa photographie signée de sa main : *Maria-Thérèse*.

Le lendemain matin, à sept heures, dans la chapelle du château, la Reine vint dans la tribune royale s'agenouiller auprès de son auguste Époux !

Madame avait voulu prier pour la France avec les Vendéens.

Par ordre du Roi et en souvenir des zouaves de Charette, M. Couthouis, debout, au pied de l'autel, tenait la bannière de la Vendée.

Seules, les pieuses veillées d'armes, passées sous les voûtes gothiques par les preux du moyen âge, pourraient donner une idée de la solennité de cette messe célébrée pour la France, sur la terre étrangère, en présence du Roi, de la Reine, d'un prince et d'une princesse de la Famille, des amis fidèles de l'exil, des serviteurs de la maison, et de ces vaillants Vendéens, en costume du pays, groupés autour de la bannière blanche fleurdelisée.

L'émotion était au comble ; jamais il ne fut si vrai de dire : « Tous versaient dans le sein de Dieu des larmes avec des prières. »

Quels touchants et chaleureux appels montèrent suppliants de ces cœurs français, vers Celui qui a fait les nations guérissables, et qui abaisse ou relève, quand il lui plaît, les peuples et les trônes !

C'est d'une voix entrecoupée par des sanglots que nos amis chantèrent l'invocation nationale : *Domine salvum fac Regem !*

A la sortie de la chapelle, Madame vint encore une fois remercier les Vendéens de leur ardeur royaliste et de leur dévouement patriotique.

Pouvant à peine retenir ses pleurs, la Reine jeta sur tous nos amis un regard de reconnaissance attendrie et s'éloigna.

Demeuré seul avec nos amis, le Roi, dominé par son émotion, dit avec effusion :

« Messieurs, je veux vous embrasser tous dans la personne de Baudry. »

Il s'attreignit ensuite chaleureusement les mains de chacun de nos amis, et leur dit de sa voix vibrante :

« Au revoir, mes amis, à bientôt ! »

Quand les voitures repassent la grille du château, les Vendéens se retournent vers la demeure royale et jettent le cri enthousiaste :

« Vive le Roi ! Vive la Reine ! »

Quelques heures après, ils étaient à Vienne et prenaient l'express pour Paris.

Dimanche, ils sont allés prier à la basilique de Saint-Denis, sur les tombeaux de nos rois. Le soir, ils dînaient chez le général de Charette, auquel ils sont chargés de porter les embrassements du Roi, et lundi matin ils sont montés avec lui à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, prier pour la France.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — Des avis de Manille annoncent que le choléra a causé, depuis son apparition, 26,000 décès parmi les indigènes des Philippines et 76 parmi les Européens.

Le gouvernement espagnol a décidé que tous les traités de commerce seraient prorogés jusqu'à la conclusion de nouveaux traités.

Un délégué du gouvernement suédois chargé de négocier un nouveau traité de commerce avec l'Espagne, est arrivé à Madrid.

RUSSIE. — Voici, d'après le *Nouvel Temps*, le texte du discours prononcé par le maire de Moscou à la réception solennelle au palais de Kremlin :

« Sire ! Moscou est transporté de joie et vous voyant dans ses murs. Chaque nouvelle réception sert de preuve nouvelle du lien d'amour et de confiance qui unit le Czar et le peuple.

« C'est dans ce lien intime que Votre Majesté trouvera l'appui le plus solide contre les ennemis du dedans et du dehors.

« J'ai l'honneur d'offrir, au nom de Moscou, le pain et le sel à Votre Majesté. »

Berlin. — Lord Granville a envoyé à M. de Bismark la dépêche suivante :

« Voilà vingt ans que vous êtes ministre, c'est un siècle que vous avez vécu et ce sont les siècles à perpétuité qui vous admirent. »

Le chancelier allemand a répondu :

« Je me méfie des pyramides que tant de siècles ont contemplés. »

Naples. — Un journal de Naples, le *Piccolo*, annonce que dans un colis débarqué à 46 à l'Immacolatella, par un passager arrivé de Marseille, on a trouvé dans un double fond une cassette du poids de trois kilo-

riposta sèchement M^{me} Péchu.

— Oh ! si vous vouliez, au moins, voir ce qui lui manque le plus ?

— Non, ma petite demoiselle, non, je ne verrai rien du tout. Il me doit de l'argent plus qu'il n'est gros, cet homme. Croit-il pas que je vais le soigner, le dorloter, pour ses beaux yeux ?... Un artiste ?... Est-ce que j'ai trop pour vivre, moi ? Merci bien. En voilà assez.

Jeannine n'admettait guère un tel refus. Sa petite âme était neuve ; mais les sentiments d'insensibilité et de cupidité de la concierge étaient vieux comme l'humanité.

Les misères du siège, d'ailleurs, endurcissaient des natures meilleures que celle de M^{me} Péchu.

La fillette comprit enfin qu'elle n'en tirerait aucun secours pour le malheureux, et, sans plus insister, elle s'envola de nouveau dans l'escalier, pour ne s'arrêter qu'à l'étage où s'abritaient les éprouvés.

C'est de là que pouvait venir l'aide charitable.

— Maman, maman !... si tu savais... écoute...

Tout essouffée, l'enfant entama son récit, que Geneviève coupa d'un baiser.

— Bon, fit-elle. Je descends vers ce pauvre homme.

Et, comme la charité ne perd point de temps en réflexions inutiles, la jeune femme était déjà sur le palier du troisième étage que Jeannine arrivait à

peine à reprendre haleine.

La porte, ouverte encore, permit à Geneviève de pénétrer, après un coup d'œil discret dans l'intérieur du logement.

Une misère froide, navrante, pleine de contrastes, éclatait au premier regard. Pas de feu, un lit meigrement recouvert d'un vieux châle ; des livres de musique ; pêle-mêle avec des chaussures usées, un verre sale et une carafe vide, sur une table. Dans les coins, traînant sous la poussière, des couronnes aux rubans flétris, avec des feuilles dorées, des inscriptions.

Un taudis d'artiste misérable, que la dignité abandonnée le jour où la faim s'est fait sentir.

Sur un fauteuil de damas déteint, le maître de ce taudis, affaissé... « bien malade... bien malade... » comme disait naïvement Jeannine.

— Monsieur, dit doucement Geneviève, vous êtes souffrant, vous êtes seul ; je suis votre voisine. Je viens vous offrir quelques soins.

Cette voix, cette politesse, ce beau visage pâle, au milieu de son abandon ?... Était-ce possible ? Le malheureux tressaillit et fit un effort pour se lever.

Ce mouvement mit dans la lumière son visage émacié, et, malgré les années écoulées, malgré les privations et la maladie, cette figure gardait encore des lignes d'une pureté classique que Geneviève reconnut aussitôt.

— M. Antonio Boldini ! prononça-t-elle avec une surprise émue.

— Comment, vous me connaissez ? balbutia-t-il. J'espérais... je ne voulais pas... C'est donc une fatalité !

— Oh ! avec moi, monsieur, votre amour-propre ne doit pas s'alarmer.

— Avec vous... madame ?... mais qui... vous ?

— Ainsi, je suis assez changée, moi, pour qu'on ne me reconnaisse pas ? fit-elle avec mélancolie.

— Attendez... oh ! pardon... oui, madame... Je vous vois mieux maintenant... Vous êtes M^{me} Léon Bourgeal.

Elle inclina la tête sans répondre.

— Alors... alors... c'est le hasard qui vous envoie... pour me voir mourir !

— Rien n'arrive sans la volonté de Dieu... Il a mis ma fille sur votre chemin ; elle m'a avertie.

— Votre fille ? Cette jolie enfant serait... ma nièce ?

Geneviève eut un mouvement aussitôt réprimé.

— Ah ! si votre mari est ici... reprint-il avec une sorte d'effroi, vous ne pouvez demeurer près de moi, madame. Vous savez quelle haine il m'a vouée !

— Je ne suis plus M^{me} Léon Bourgeal, dit-elle avec effort.

— M. Léon Bourgeal serait ?... Il n'acheva pas. La pensée de la mort probable du prochain effrayait sa faiblesse malade.

— Léon vit... Je l'espère... Je ne sais pas... demanda le divorce.

— Et vous avez souffert cette injure ?

— Monsieur Boldini, je vous dirai peut-être, quelque jour, par quelles tortures j'ai dû passer avant de porter ce titre odieux de femme divorcée.

Le plus pressé est de vous soigner. Vous avez les yeux d'un fiévreux.

Elle lui prit la main.

— Et le pouls aussi.

— J'ai la fièvre, oui. Quoi d'étonnant ? Je ris d'eau, de croûtes moisis qu'un voisin me faisait passer par sa fenêtre pour mon chien. Le chien est mort, mais je ne l'ai pas dit, les croûtes servaient toujours. Seulement, le voisin a déménagé.

— Mon Dieu !

— La concierge m'a aidé deux ou trois fois à me lever, à retourner mon seul matelas, puis elle s'est lassée vite d'un travail sans salaire. Et me voilà.

Geneviève frissonna devant cet excès de misère.

— Monsieur, vous allez vous coucher. Je vais essayer de vous faire un peu de feu.

— Non, pas de feu ; d'ailleurs, je n'ai pas de bois.

— Nous en avons un peu, car nous mettons nos rations en commun, et je vais...

— Non, je brûle.

— Alors, je vais vous faire une boisson cal-

PALAIS DES MARCHANDS

Les nouveaux Magasins occupent à eux seuls
une superficie de 6,000 mètres carrés.

Faits divers.

Les hannetons. — Le président de la Société d'horticulture de Clermont (Oise) avertit les agriculteurs, horticulteurs et jardiniers, que tout annonce, pour le printemps 1883, l'apparition d'une grande quantité de hannetons.

Il pense que, pour épargner à la culture des pertes énormes, suite inévitable de cette apparition, il convient que les autorités de tout ordre prennent d'avance des mesures en vue de provoquer, au printemps prochain, une chasse active aux hannetons.

Le procédé le meilleur pour se débarrasser de cette engeance funeste, est encore celui qu'avait imaginé le préfet de Romieu, c'est-à-dire de mettre à prix le cent de hannetons.

A Washington vient de mourir, à l'âge de soixante ans, M^{me} Marie Austin, qui, pendant les trente années qu'elle a été mariée, a donné le jour à quarante-quatre garçons; elle n'eut jamais de fille; six fois elle a eu des jumeaux; onze de ces enfants seulement lui survivent.

M^{me} Austin fut une des premières Américaines qui prirent le grade de docteur en médecine et en chirurgie; pendant la guerre de sécession, elle servit dans un régiment, comme major, et fit toute la campagne dans l'armée du Nord.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE met en ce moment à la disposition de ses actionnaires et clients, au prix de 560 fr. par titre, un certain nombre d'actions de la Société Générale Alsacienne de Banque qui a été fondée à la fin de l'année dernière par la constitution, en société anonyme indépendante, des trois Agences anciennes de la Société Générale, à Strasbourg, à Mulhouse et à Colmar.

Ces titres sont des actions au porteur, de 500 fr., libérées de 200 fr.

La nouvelle Société fonctionne depuis le mois de novembre 1881, et elle vient d'annoncer le paiement d'un acompte de 6 fr. 90, au 15 octobre prochain, à valoir sur le dividende de l'exercice courant. Le bilan que nous publions ci-dessous résume la situation au 31 août. Les profits et pertes, déduction faite des frais généraux, s'élevaient à 503,606 fr. 72, pour un capital versé de 6 millions. Il est vrai qu'à l'actif figure un chiffre de frais de premier établissement de 53,147 fr. 52 qu'il y aura lieu de déduire des bénéfices de l'année. Mais, malgré ce prélèvement, les résultats acquis sont de nature à satisfaire les actionnaires, et nous pensons que les actions de la Société Générale Alsacienne sont de celles qui doivent prendre place dans le portefeuille des capitalistes bien avisés.

Société Générale Alsacienne de Banque.

Bilan au 31 août 1882.

ACTIF.	
Versements à appeler sur actions	9.000.000
Caisse et Banque	269.496 65
Portefeuille	2.302.331 55
Coupons à encaisser	14.089 57
Avances sur nantissements et reports	758.038 33
Comptes courants, comptes divers et comptes de Banque	10.546.130 03
Effets en souffrance et comptes litigieux	8.457 90
Frais de premier établissement	53.147 52
AgiOS divers	44.967 78
	22.996.659 33
PASSIF.	
Capital social	15.000.000
Comptes de dépôts	2.158.479 07
Comptes courants, comptes divers et comptes de Banque	5.307.950 76
Effets et chèques à payer	26.622 78
Profits et pertes (frais généraux déduits)	503.606 72
	22.996.659 33

L'Œuvre du vin de messe, fondée sous les auspices de M. le curé de l'endroit par MM. Rouvière et Mathieu, vigneron à COGOGNAN par Vergèze (Gard), réserve une partie du bénéfice pour le soutien des écoles catholiques libres de la paroisse. MM. les curés et particuliers trouveront à cette adresse d'excellents vins blancs et rouges, garantis purs, à des prix raisonnables. On peut demander renseignements à M. le curé. Envoi du prospectus sur demande. Des représentants sérieux sont acceptés.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

POITIERS.

Les journaux de cette ville annoncent la mort de M. le docteur Guériteau, directeur de l'École de médecine de Poitiers, qui a succombé aux suites d'une attaque d'apoplexie pulmonaire, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques du docteur Guériteau ont été troublées par un événement qui aurait pu avoir des conséquences épouvantables.

Au moment de l'absoute (à l'église Saint-Porchaire), lorsque les assistants passent devant le catafalque pour jeter l'eau bénite, comme on sait, de l'esprit de vin, a été renversé. Le liquide enflammé s'est répandu sur le catafalque et a atteint M. le docteur Chasseloup qui, en un instant, a été entouré de flammes des pieds à la tête. Un cri d'horreur s'éleva de l'assistance affolée qui, éperdue, essayait de fuir, renversant tout sur son passage.

Heureusement, un courageux citoyen, M. Guilbert, chef du dépôt des machines à la gare de Poitiers, enlevant rapidement son habit, s'élança sur M. Chasseloup, et, avec une présence d'esprit et un sang-froid dignes des plus grands éloges, le jeta sur le pauvre docteur, dont la barbe et les cheveux étaient déjà brûlés et qui avait une partie de la figure atteinte par les flammes. D'autres personnes vinrent aussitôt en aide à M. Guilbert, enlevèrent avec le plus de promptitude possible les vêtements de la victime, et réussirent non-seulement à arracher M. Chasseloup à une mort certaine, mais encore à empêcher l'incendie, qui commençait à gagner le catafalque et les tentures, de prendre les proportions d'une catastrophe à laquelle on ne peut penser sans frémir.

La terreur était à son comble, tout le monde se bousculait, les femmes poussaient des cris déchirants, on cherchait une issue pour s'enfuir, et si la panique n'avait pas pris fin, on aurait eu certainement à compter de nombreuses victimes.

En outre de M. Chasseloup, un soldat a été atteint par les flammes à une jambe, et un autre aux mains. Ces brûlures sont fort légères. Quant à M. Chasseloup, nous sommes heureux d'apprendre qu'il va aussi bien que possible, et que les parties du visage et du corps qui ont été atteintes par les flammes ne l'ont pas été assez profondément pour faire redouter des suites graves.

(Journal de la Vienne.)

LE MANS.

On lit dans l'Union de la Sarthe :

« Une grève des ouvriers tailleurs du Mans s'est déclarée ce matin.

« Les principales maisons de confections pour « élégants » sont fort empêchées de suffire aux exigences de leurs clients.

« Mais n'avons-nous pas les 100,000 Pantalots? Et il n'y a pas cent mille hommes à vêtir au Mans. Soyons donc sans crainte! »

Théâtre de Saumur.

Direction de MM. GASPARD PELLIN et PAUL SERIN

LUNDI 2 octobre 1882.

Ouverture de la saison théâtrale

SI J'ÉTAIS ROI!

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de DENNEY et BRÉSIL, musique d'ADAM.

Au deuxième acte,

LES BAYADÈRES

Divertissement réglé par M. ROUGIER.

Le spectacle sera terminé par :

LES INCROYABLES

Ballet comique en 1 acte, par M. ROUGIER.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

AVIS. — MM. les abonnés à l'année qui désirent conserver leurs loges sont priés de prévenir M^{me} COURANT, avant lundi 2 octobre.

jusqu'à l'époque de leur passage dans la réserve.

» Des instructions ultérieures feront connaître la date du renvoi des militaires appartenant à la classe 1877 qui se trouvent, à un titre quelconque, en Algérie et en Tunisie.

» Sont exceptés de l'envoi en congé : les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, servant à un titre quelconque, qui demanderaient à contracter un engagement ou qui désireraient achever leurs cinq années de service, et les militaires proposés pour la retraite qui demanderaient à attendre au corps la liquidation de leur pension.

» Les sous-officiers et caporaux et brigadiers, renvoyés dans leurs foyers en vertu de la présente circulaire, ne partiront de leurs villes de garnison que par les trains suivant ceux qui auront emmené les soldats dans chaque direction. Ces derniers prendront, en conséquence, le premier train de la journée, afin de retarder le moins possible le départ des gradés.

» Je vous prie de vouloir bien assurer, chacun en ce qui vous concerne, l'exécution des dispositions contenues dans la présente circulaire. »

Montsoreau. — Lundi dernier, vers une heure de l'après-midi, le sieur Millierant, Marcelin, journalier à Montsoreau, était à battre des noix chez M. Lefé, propriétaire dans cette commune. En voulant descendre de l'arbre, il fit un faux mouvement et tomba d'une hauteur de 45 mètres environ. Transporté aussitôt chez lui par les soins de M. Lefé, Millierant resta plusieurs heures sans connaissance. M. Coulbault, docteur-médecin à Candes, prodigua au malade les soins les plus intelligents. Malheureusement la guérison lui paraît des plus douteuses; Millierant a la colonne vertébrale et plusieurs côtes fracturées.

ANGERS.

Notre joyeuse promenade du Mail, dit le Patriote, a failli être le théâtre d'un terrible accident.

Avant-hier soir, vers cinq heures et demie, trois enfants jouaient du côté de la rue Desjardins et passaient de temps en temps vers le bassin qui se trouve de ce côté, quand l'un d'eux, la jeune Marguerite de Courson, âgée de 5 ans, fille de M. de Courson, directeur de la Société Générale à Angers, poussée par une de ses camarades, tomba dans ce bassin.

Le bassin a environ 80 centimètres de profondeur et l'enfant aurait très-bien pu se noyer si un monsieur, qui est resté inconnu, ne l'avait retirée aussitôt.

M^{me} de Courson était assise non loin de là, en compagnie de quelques dames; on pense quelle a été son émotion.

Nous rappelons, à cette occasion, que depuis bien longtemps nous avons demandé que des grilles soient placées autour des bassins latéraux du jardin du Mail.

UNE BRUTALE AGRESSION.

Il y a environ une quinzaine de jours, deux membres du Veloce-Club d'Angers, MM. Baudrier et Nadal, faisaient une promenade en vélocipède, sur la route qui conduit de Suette à Pellouailles, lorsqu'ils firent la rencontre de cinq chemineaux.

L'un de ces derniers, poussé on ne sait par quelle mauvaise pensée, en voyant venir les vélocipédistes, s'écria : il faut que j'en tue un!

Et joignant l'action à la menace, il lança à toute volée la pioche qu'il portait vers M. Baudrier, qui arrivait à toute vitesse.

La pioche manqua le vélocipède de M. Baudrier, mais fut atteindre en plein celui de M. Nadal, qui suivait à un mètre de distance.

On pense quelle culbute fit le malheureux vélocipédiste. Dans sa chute, il se brisa un bras.

Deux des chemineaux s'empressèrent de porter secours au blessé, en blâmant la brutale agression de leur camarade.

M. Baudrier s'appretait à venger son ami, quand celui-ci lui cria d'aller chercher la gendarmerie pour arrêter le coupable. C'est ce que fit M. Baudrier; il s'en fut à Seiches, et quelques instants après la gendarmerie rejoignait l'ouvrier auteur de l'agression et l'arrêtait.

Un de ces jours, il doit passer en police correctionnelle. (Patriote.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 septembre.

La Bourse n'a accentué pas le mouvement de reprise qu'elle avait dessiné la veille. La spéculation entraîne les capitaux de placement qui ont déjà fait preuve d'un certain bon vouloir en se portant sur de bonnes valeurs, mais des réalisations précipitées entravent l'essor de la hausse.

Le 5 0/0, qui restait hier à 116.20, n'est plus qu'à 116.15 et 116.05; le 3 0/0 ancien s'est tenu à 82.12 et 82.02; l'amortissable cote 83.10 et 83.05.

De grands efforts ont été faits pour amener les fonds ottomans et égyptiens à des prix élevés.

Le 5 0/0 Turc de 12.17 à 12.25; la Banque Ottomane à 795; l'Égyptienne Unifiée, que nous laissons à 335, est à 336.25.

Le 5 0/0 Italien fléchit à 89.65 et 89.45. Le groupe des valeurs françaises a été en général assez ferme quoique calme.

La Banque de Paris a repris à 4.145. Le Crédit Foncier voit ses actions très-demandées à 4.535.

Les Obligations Foncières 4 0/0 ont des achats nombreux, on conçoit qu'un tel titre soit l'objet des faveurs de l'épargne, car il offre des garanties très-sérieuses.

Remarquons que la Compagnie Foncière de France et d'Algérie réalise de point en point nos prévisions, le cours de 500 que nous disions être dépassé l'est déjà à 502.50. Les retardataires seront donc bien de se presser, car la hausse ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

A 540, il y a quelques achats sur les Magasins de France et d'Algérie.

Le Crédit Général Français oscille de 455 à 460. La Générale est ferme à 650.

La Banque Centrale de Crédit a été l'objet de demandes empressées. Chaque jour les avantages et les services rendus par cette société sont très-appreciés des capitalistes.

Remarquons que les actions de Suez sont faibles à 2.680 et 2.670; la Délégation revient à 1.305. Le Panama s'élève à 336.25.

Les actions Omnibus sont lourdes à 1.570. Le marché des Chemins est très-pauvre en demandes : Lyon, 1,670; Orléans, 1,330.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA CLASSE 1877.

Le ministre de la guerre vient de fixer par circulaire suivante les conditions dans lesquelles aura lieu la libération du service militaire de la classe 1877 :

« Messieurs,

J'ai décidé que les militaires de la classe 1877 et les militaires libérables du service actif d'ici au 30 juin 1883 inclusivement et actuellement présents dans les corps d'intérieur seront envoyés en congé le 30 septembre courant pour y être maintenus

Dans cinq minutes, je reviens, et vous serez déjà mieux ce soir.

Elle s'en fut, sur ce mot consolant, le laissant étonné de surprise.

Quand elle reparut, quelques instants après, Antonio Boldini s'était péniblement allongé sous sa couverture — un vieux châle de Lucy géral!

« Ça brûlait plus : il grelottait.

Nouveau voyage de Geneviève à l'étage supérieur, pour en rapporter une de ses couvertures.

Quand aussitôt dans son rôle, elle enveloppa le malade, le reconforta, l'endormit et le laissa tranquillement sous l'impression bienfaisante du premier sommeil calme qu'il eût depuis longtemps goûté.

Ah! combien elle regretta l'expérience de Placial auprès de ce cheval!

Le médecin des pauvres, appelé, ne se prononça pas, et ne prescrivit pas grand-chose. Pourtant, au bout de deux ou trois jours d'assiduité, elle acquit la certitude que la maladie de l'ancien ténor était un composé de misère atroce, d'anémie excessive, de chagrin secret et de profond découragement.

Sa main douce soulagea la misère et releva le corps abattu. L'âme ulcérée ne se livrait pas.

(A suivre.) CLAIR DE CHANDENREUX.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 SEPTEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.
3 % amortissable.	82 10	81 15	Nord	2030	2035	OBLIGATIONS		
4 % amortissable.	83 10	83 10	Orient	1330	1325	Dép. de la Seine, emprunt 1857	233	233
4 1/2 %	110 50	110 75	Ouest	818	815	Bons de liquid. Ville de Paris	530	528
5 %	115 00	116 00	Compagnie parisienne du Gaz	1595	1595	Obligations communales 1879	442	442
Obligations du Trésor.	506	507	Canal de Suez	2680	2700	Obligat. foncières 1879 3 %	441	441 50
Obligations du Trésor nouvelles	507	507 25	C. gén. Transatlantique	450	447 50	Est	307	307
Bons de liq. départementaux	523	523				Midl	368	369 50
Banque de France	5430	5465	OBLIGATIONS:			Nord	371	371 50
Comptoir d'escompte	1015	1015	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	500	505	Orient	369	371
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1535	1530	— 1865, 4 %	515	515	Ouest	368	369 50
Crédit de France	205	205	— 1869, 3 %	405	405	Paris-Lyon-Méditerranée	370	373
Crédit mobilier	515	515	— 1871, 3 %	393	394 75	Paris-Bourbonnais	372	372 50
Est	760	762 50	— 1875, 3 %	522	521	Canal de Suez	565	565
Paris-Lyon-Méditerranée	1672	1675	— 1876, 4 %	520	520			
Midi	1245	1245						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÈANS.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

6 heures	8 minutes du matin	express-poste.
8	45	matin (arrivé à la Bourgonnière)
8	56	matin, omnibus-midi.
1	35	soir.
7	32	soir.
10	15	express-omnibus (arrivé à Angers)
10	36	express-omnibus (arrivé à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

8 heures	36 minutes du matin	direct-mixte.
8	31	omnibus.
9	37	soir.
12	48	express.
4	44	soir, omnibus-midi.
10	34	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 50.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.
Et de M^e TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine.

VENTE

Par licitation

ET AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'UNE MAISON

Située à Doué, rue de la Porte-du-Château.

L'ADJUDICATION aura lieu le mardi dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-deux, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine.

On fait savoir :

Qu'à la requête de M^{me} Marie Marcadeux, épouse d'abord autorisée de M. Jules Dupuis, propriétaire, demeurant à Doué-la-Fontaine, et de celui-ci pour l'assister et autoriser ; Ayant pour avoué constitué M^e Charles Théophile Beurepaire, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12 ;

Et en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré ;

En présence ou lui dûment appelé de M^e René Pinguet-Marcadeux, grainetier, demeurant à Doué, rue de Douces, au nom et comme tuteur ad hoc du mineur Jules Dupuy, issu du mariage des époux Dupuy-Marcadeux, poursuivants, ayant pour avoué constitué M^e Le Ray ;

Il sera, le mardi dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-deux, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e Taureau, notaire à Doué, procédé à la vente aux enchères publiques de la maison ci-après désignée.

Commune de Doué.

Une maison, à la Porte-du-Château, comprenant à droite en entrant trois chambres basses dont une sans cheminée, grenier sur le tout, hangar et écuries ensuite, petits toits à côté et pompe à gauche, petite chambre basse à cheminée, grenier au-dessus, hangar à côté, les bâtiments couverts en ardoises ;

Cour entre ces deux bâtiments avec grande et petite porte sur le rond-point de la Porte-du-Château ; Jardin et verger ensuite, au fond duquel se trouve un hangar ;

Caves en roc dans l'une desquelles se trouve un pressoir et ses ustensiles ;

Le tout en un ensemble renfermé de murs, d'une contenance de vingt-six ares quarante-centiares, compris au cadastre, section D, sous le n° 1936 et partie du n° 1939, joint au nord la grande route nationale de Saumur aux Sables-d'Olonne, au midi Lionet et veuve Bazille, au levant veuve Bazille et au couchant le rond-point.

Mise à prix..... 6,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M^e TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine, dépositaire du cahier des charges ;

2° A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant ;

3° A M^e LE RAY, avoué co-licitant.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

(536) BEAUREPAIRE.

A VENDRE imprimerie très-ancienne, chef-lieu 75,000 âmes, bénéfice net 18 à 22,000 fr., fort matériel ; prix 90,000 francs. S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE TRÈS-JOLIE MAISON

DE MAITRE

Nommée LABRARDAYE,

Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur.

Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie ; au 1^{er} étage, six chambres et mansardes ; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve ; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.

S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements : à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur ; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GRIFATON, expert à Beaufort. (319)

Étude de M^e JULES-ALLAIN MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Saint-Jean, 52, appartenant à M. Couturier-Prax, marchand de parapluies.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Sise à Saumur, Grand'Rue, n° 2, occupée par M. Durand de Villers.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude de M^e GAUTIER, notaire, le dimanche 1^{er} octobre 1882, à une heure,

LA FERME

DE BEAUBUISSON

Située commune de Longué et par extension commune de Saint-Clement-des-Lévées,

Contenant 8 hectares 31 ares, exploitée par les époux René GUILLET ;

Sur la mise à prix de 30,000 fr.

Toute facilité pour les paiements.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication. (392)

A VENDRE

OU A LOUER

MAISONS

A Beaulieu, commune de Dampierre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Pour cause de départ,

Le jeudi 28 septembre 1882, à une heure après midi.

Au domicile de M^e CHAUVIN, ancien cafetier, à Saumur, rue Cendrière.

Il sera vendu :

Chaises canonnées en bois noir, table-bureau, tables ordinaires et de cuisine, étagère, bois de lits, secrétaire, chaises en noyer, fauteuil Voltaire, table de toilette, table de nuit et commode ;

Lampes en porcelaine, flambeaux, pendules, glaces, tableaux, cave à liqueurs, rideaux en reps et tapis, grande quantité de volumes ;

Couettes, matelas, sommiers, draps, traversins, oreillers, couvertures en coton, serviettes et linge de ménage ; Fûts et bouteilles vides et grande quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (486)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Composée ainsi qu'il suit :

Salle à manger, salon, cuisine, vestibule, plusieurs chambres aux premier et second étages, grenier, servitudes, remise, écurie, cour, jardin, pavillon donnant sur la Loire.

Cette maison est située rue de la Petite-Bilange et quai Saint-Nicolas.

S'adresser à M^{me} veuve Angelo BOLOGNESI, rue de Poitiers, 46, Saumur. (529)

A LOUER

GRAND MAGASIN

Avec porte-cochère,

Quai de Limoges, n° 43, près du Service des Eaux.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

L'ANCIENNE MAISON LEHOU

Toute meublée,

Située au Chardonnet.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Nommée le Petit-Epluchard,

Située à Angers, canton de Saint-Laud, rue de Frémur, traversée par le nouveau boulevard, en face le parc à fourrages.

Elle comprend maisons de maître et de fermier, beaux jardins et deux pièces de terre. Le tout comprend environ 13,500 mètres carrés.

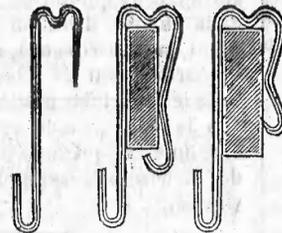
S'adresser, pour visiter, aux locataires, et, pour traiter, à M^{me} MESNET, 15, rue du Temple, Saumur. (514)

LIBRAIRIE JAVAUD

A SAUMUR.

On demande de suite, pour garçon de magasin, un jeune homme de 13 à 14 ans. (578)

PLUS D'ARDOISES ENLEVÉES PAR LE VENT



AVEC LES AGRAFES A PRESSION ET CRAMPON

Formant hameçon

Système breveté s. g. d. g. pour la France et l'Étranger.

MENIER-GUÉRET

Seul fabricant

A SAUMUR (MAINE-ET-LOIRE)

Cette Agrafe, par sa solidité et sa facilité de pose, lui a valu, à l'Exposition de Nantes, le prix unique sur 4 systèmes exposés.

Le système d'agrafe MENIER est médaillé dans toutes les Expositions. M. MENIER fabrique ses agrafes et ses crochets pointés en cuivre, fil galvanisé et feuillard.

M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire.

LE BATIMENT

Compagnie d'Assurances ou de Garantie pour l'Entretien des Immeubles bâtis

SOCIÉTÉ ANONYME

2, Rue d'Amsterdam, 2, PARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL : A. PALOMBE
Ancien inspecteur des Compagnies d'Assurances Le Soleil, L'Aigle, Le Franc.

La Compagnie a pour but principal l'Entretien des Immeubles et elle est pour le compte des Propriétaires, avec une réelle économie, les réparations locales ou de menu Entretien et le gros Entretien des Immeubles bâtis.

S'adresser, pour tous renseignements et pour s'assurer, à M. BOUCHARD-MOISE, représentant de la Compagnie à Saumur.

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette)

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g. SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau ; qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITIRIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts : Pharmacies, Établissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

En vente chez tous les libraires : **LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE**

ET **DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE**

DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1930)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES **ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR**

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.